



ASSOCIATION de SAUVEGARDE du QUARTIER SAINT-LOUIS

Créée le 20 février 1969 à Versailles

Maître Jean Paul MARTIN, co-fondateur, Président d'Honneur

Henri-Jean CAUPIN, Président

Participante de la SAVE, Sauvegarde et Animation de Versailles

lundi 3 mars 2014

Objet QUESTIONS AUX CANDIDATS / ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2014

- 1) RESPECT DES ENGAGEMENTS DE MUNICIPALITE : MM MERHMANN ont vendu à la Mairie leur maison des 16/18 rue du maréchal Joffre en 1951, selon des clauses qui sont loin d'avoir été respectées : destruction de l'immeuble au lieu de l'entretenir, destruction du jardin et des arbres au lieu de les maintenir. Est-il normal de voir un tel irrespect des engagements pris par une collectivité lors d'une transaction ?
- 2) CAS DE L'ECOLE SISE AUX 12 & 14 rue Saint Médéric les choix de Mr le Maire ont été annoncés dans la presse de juillet 2013, après une période de consultations strictement opaques, sans la moindre information des habitants, du conseil de quartier pour faire face aux besoins criants locaux : salle de rencontres polyvalente, spectacles, magasin d'alimentation local et compétitif .

LISTE PARTIELLE DES ANOMALIES FLAGRANTES OBSERVEES POUR LA VIE AU QUOTIDIEN 2013

- 1) poubelles trieuses enfouies dans un trottoir rue d'Anjou à des endroits inappropriés. Après 2 tentatives, l'alerte à la Mairie, le projet a été abandonné du fait de l'existence de réseaux sous terrain pour l'eau et les câbles.
- 2) ces poubelles ont été placées juste à coté du restaurant LE LIMOUSIN avec le plus bel effet pour les clients de terrasse.
- 3) la rénovation autorisée de tuiles dans la seule maison sans ardoise dans la rue d'anjou, au milieu des carrés.
- 4) la vente et projet imposé de l'ancienne école derrière les carrés
- 5) la mise en concours d'aménagements du terrain en haut de la rue du maréchal joffre, parking provisoire permanent.
- 6) les modifications profondes des circulations internes liées à la refonte de la gare des chantiers,
- 7) les mises en place d'antennes 3G puis 4G qui se poursuivent sans réaction ni mesures de potentiels voisins si les visuels sont respectés.
- 8) les circulations de camions 20/30 T qui prennent des raccourcis matinaux rue de l'Orangerie
- 9) le blocage du carré Crédit Agricole avec mise en impasse pour le parking
- 10) L'absence de ralentisseurs dans les rues clefs du quartier, avec excès de vitesses fréquents entre deux feux de circulation
- 11) l'incohérence complète de la gestion des antennes TV liées aux modes de captages maintenant remplacés par les « box internet ». Leur suppression progressive peut être organisée en étudiant la situation de chaque immeuble
- 12) les limites de capacités de gardes d'enfants, en partie compensées avec les nouvelles mises en place mais qui restent insuffisantes par rapport aux besoins.
- 13) L'incohérence des aménagements de fils de téléphone sur les façades d'immeubles anciens ou rénovés
- 14) les éternelles et récurrentes pollutions canines sur les trottoirs. Certains vont jusqu'à compléter le travail des nettoyeurs municipaux en traitant eux-mêmes les résidus entre deux mardis de nettoyages complets au jet d'eau. Les pollutions sont les plus fréquentes en fins de semaine, justement quand les trottoirs sont les plus utilisés par les enfants avec leurs roulettes à 2 ou 4 roues selon l'âge
- 15) La présence des PLOTS sur les trottoirs : cela gêne la circulation des piétons en étant devenus inutiles. Au départ, vers 1990, il fallait empêcher les stationnements sauvages de voitures. Depuis, les parkings ont été créés, la police est sans cesse aux aguets et les plots sont caducs. Sauf peut être le long de la caserne de gendarmes pour la sécurité ?
- 16) L'absence d'un commerce intermédiaire, à l'image de ce que l'on trouve partout ailleurs en ville. A l'inverse, nous avons une pléthore de tous petits commerces toujours en péril. Avec le refus de mettre de quoi attirer les familles et augmenter le % des besoins alimentaires trouvés sur place. A la place, chacun voit le nombre de livreurs à domicile